**[53:A:7]**

 **Affidavit : variante**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AFFIDAVIT DE [*nom*]

 Je soussigné, [*nom*], de la/du [*cité, ville, etc.*] de ..., dans le/la [*comté, municipalité régionale, etc.*] de ..., procureur, DÉCLARE SOUS SERMENT :

1. Je suis procureur et j'exerce le droit au sein du cabinet [*nom*], les procureurs de la requérante en l'espèce.

2. Vers le [*date*], j'ai effectué une recherche au bureau d'enregistrement des actes de la division d'enregistrement des actes du comté de ... concernant une partie du lot [*numéro*] du canton de ...; plus précisément, ma recherche portait sur la partie de ce lot que l'on voit sur le plan de lotissement enregistré au bureau d'enregistrement sous le numéro [*numéro*].

3. Par un acte formaliste daté du [*date*] et enregistré au bureau d'enregistrement des actes le [*date*], sous le numéro [*numéro*], [*nom*] a tenté de céder à [*nom*] cinq hectares du lot [*numéro*]; en réalité, les biens-fonds décrits dans le document constatant la cession ne comprenaient qu'environ deux hectares et demi de ce lot.

4. Par un acte formaliste daté du [*date*] et enregistré le [*date*] sous le numéro [*numéro*], [*nom*], qui est l'ayant droit prédécesseur de [*nom*], a cédé à [*nom*] une partie du lot s'étendant sur deux hectares et demi.

5. Dans ledit acte formaliste, qui a été enregistré sous le numéro [*numéro*], on lit que, lors de la cession à l'ayant droit prédécesseur de [*nom*] qui a été faite par [*nom*], celui-ci avait l'intention de céder les deux hectares et demi effectivement transférés.

6. À partir de la date de l'acte formaliste de cession enregistré sous le numéro [*numéro*], [*nom*] a tenté de conclure des opérations au sujet des parties du lot [*numéro*] qui ne lui avaient pas été effectivement cédées en vertu de la cession enregistrée sous le numéro [*numéro*], mais qui lui ont été cédées par la suite en vertu de l'acte formaliste enregistré sous le numéro [*numéro*].

7. À la suite des cessions précitées, [*nom*] est devenu le propriétaire de tous les biens-fonds indiqués au plan [*numéro*].

8. D'après ce que j'ai pu constater, depuis la date de l'acte formaliste de cession enregistré sous le numéro [*numéro*], le cédant à cet acte a cédé tous les lots numérotés indiqués au plan, à l'exception du lot [*numéro*] et de la partie ouest du lot [*numéro*].

9. La seule restriction imposée par [*nom*] dans ces cessions est celle expressément précisée ci-dessous.

10. Dans le cadre des cessions qu'il a ensuite effectuées, [*nom*] a imposé les restrictions qui suivent relativement à l'emplacement des bâtiments :

 a) par l'acte formaliste de cession daté du [*date*] et enregistré le [*date*] sous le numéro [*numéro*], la partie du lot [*numéro*] qui forme actuellement une bande de [*nombre*] mètres à l'extrémité sud du lot [*numéro*], plan [*numéro*], a été cédée à [*nom*]. La clause 5 de l'acte formaliste énonce la restriction suivante :

 [*énoncer la restriction*]

11. Les cessions subséquentes du bien-fonds indiquées au plan [*numéro*] et effectuées par [*nom*] règlent la construction des bâtiments au moyen des clauses qui se trouvent énoncées ci-dessous à la suite des détails relatifs aux différentes cessions :

 [*donner les précisions*]

12. Vers le [*date*], j'ai effectué une recherche au bureau d'enregistrement des actes concernant tous les lots indiqués au plan [*numéro*]. Les biens-fonds visés par le plan appartenaient à [*nom*] à l'époque du lotissement et il a fait enregistrer le plan. Le seul lot à l'égard duquel j'ai constaté une restriction est le lot [*numéro*], suivant le plan [*numéro*], qui a 30 mètres de profondeur et qui est adjacent, à l'est, à la bande de [*nombre*] mètres de l'extrémité sud et à la bande de [*nombre*] mètres de l'extrémité nord des lots portant respectivement le [*numéro*] et le [*numéro*]. Le lot [*numéro*] a été cédé par [*nom*] à [*nom*] et à [*nom*] en vertu d'un acte formaliste de cession daté du [*date*] et enregistré le [*date*] sous le numéro [*numéro*]. La restriction suivante y figure :

 [*énoncer la restriction*]

13. Vers le [*date*], je me suis personnellement rendu au bien-fonds figurant au plan [*numéro*]. J'y ai constaté qu'il y avait cinq maisons d'habitation du côté nord de l'avenue ..., du côté ouest de la route ... et du côté est de la rue ..., selon le plan [*numéro*].

14. À environ [*nombre*] mètres à l'ouest du lot [*numéro*], selon le plan [*numéro*], et du côté nord du Chemin ... et faisant face à ce chemin, se trouve un atelier de réparation, et, à [*nombre*] mètres à l'ouest de celui-ci, une station-service.

15. Du côté nord du Chemin ... et du côté est de la route se trouvent les propriétés commerciales suivantes :

 [*donner les précisions*]

DÉCLARÉ SOUS SERMENT, etc.